



Ils témoignent...

« Des conseils très concrets et précis, répondant bien à nos attentes »

« Des recommandations simples et pertinentes. Une bienveillance appréciée »

« Des questions pour nous permettre de cheminer »

« Cet échange nous a aidé à prendre de la hauteur »

Infos – Contact - Inscription

Tél. : 06 63 31 12 30

Email : hotline-management@developpement-durable.gouv.fr

CMVRH – Mâcon - Clermont-Ferrand Mise à jour 2023


**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général - DRH

Facilitateur de vos transitions
#CMVRH



HOT LINE Management



06 63 31 12 30

**Service d'appui ponctuel
aux managers**

Pour qui ?

- ▶ Pour tout cadre de DREAL, DDT(M), DIR, Direction d'Administration Centrale, opérateur relevant du MTECT ayant la responsabilité d'une équipe, quel que soit son niveau hiérarchique, dès lors qu'il est confronté à une problématique managériale qui le questionne.

Pourquoi ?

- ▶ Pour avancer dans la résolution d'un problème de management individuel (gestion d'un agent en difficulté, résolution d'un conflit ...) ou collectif (optimisation de l'organisation, amélioration du pilotage, création d'une dynamique collective, remobilisation de l'équipe ...).

- ▶ Pour préparer une échéance importante (entretien sensible, réunion à enjeu, séminaire d'équipes ...)

Comment ?

- ▶ La prise de rendez-vous s'effectue auprès d'un correspondant du CVRH de Clermont-Ferrand
- ▶ Des entretiens téléphoniques avec **un consultant externe spécialisé dans l'accompagnement managérial des cadres du secteur public**, entretiens de 45 min à 1h qui peuvent être suivis d'échanges.
- ▶ Une prestation prise en charge par le CMVRH.

Pour quels résultats ?

Pour co-construire selon la demande, des pistes d'action concrètes et des livrables.

A titre d'exemples, des cadres ont pu obtenir un appui pour :

- prendre du recul sur des situations complexes, voire des situations de crise
- préparer l'animation d'une réunion
- résoudre des difficultés de positionnement
- obtenir des outils
- se mettre en confiance avant une intervention
- identifier des points de vigilance
- rechercher ou construire des éléments de langage adaptés



Avec quels principes ?

La confidentialité des échanges est garantie.

L'accompagnement vise à répondre aux besoins du cadre dans un esprit de développement de ses capacités managériales, de son autonomie et de sa capacité à avancer dans la complexité.

Il se déploie dans le respect du cadre de référence du demandeur, de ses contraintes et de celles de l'environnement dans lequel il agit.

De ce fait, l'accompagnateur est amené à questionner, confronter, inspirer, suggérer plutôt que de « donner la solution ».